

## **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe BP 458 – 39109 DOLE CEDEX Tel 03.84.79.78.40 Fax 03.84.79.78.43 info@grand-dole.fr www.grand-dole.fr

#### Référence

N°GD 157/22

### **Obiet**

Attribution de subventions dans le cadre de la Programmation Emploi-Insertion 2023

## **Secrétaire de séance :**

Jean-Pierre CUINET

### Rapporteur:

Jean-Yves ROY

## Conseil Communautaire 22 décembre 2022 Tavaux - 18h30

# **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice: 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 64

Nombre de procurations : 11 Nombre de votants : 75

Date de la convocation : 16 décembre 2022 Date de publication : 29 décembre 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants): P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, C. Bourgeois-République, G. Bremond, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin suppléé par J. Comte, G. Chauchefoin, C. Chautard, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. HoffmannL. P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, F. Rigaud, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey suppléé par C. Bolis, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration: M. Berthaud à P. Antoine, B. Chevaux à J.Y Roy, F. David à J.L Legrand, D. Germond à J.B Gagnoux, I. Girod à I. Mangin, M. Henry à J.C Robert, P. Jaboviste à S. Marchand, L. Jarrot-Mermet à N. Gomet, M. Mbitel à C. Nonnotte-Bouton, M. Mirat à J. Gruet, P. Roche à J. Péchinot.

Conseillers absents non suppléés et non représentés : J.L Bonin, S. Calinon, G. Ginet, N. Herrmann, O. Lacroix, J. Lepetz, C. Mathez, A. Mathiot, P. Verne.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole conduit depuis plusieurs années une action forte et ciblée dans le domaine de l'insertion par l'activité économique. Complémentaire aux autres actions menées en direction des demandeurs d'emploi du territoire, le programme annuel Emploi-Insertion a pour objectifs de mobiliser les publics en difficulté vers l'emploi, coordonner les opérations entre les secteurs sociaux, économiques et institutionnels et soutenir les entreprises dans la création d'activités et le développement de l'emploi.

La structuration progressive de cet outil permet aujourd'hui de proposer des parcours d'insertion cohérents, renforcés, avec des résultats probants en termes de retour à l'emploi puisque plus de 79 % des participants de la programmation 2022 ont bénéficié d'une sortie positive.

Cette intervention constitue aussi un levier d'accès aux dispositifs de financements européens, l'enveloppe mobilisée par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole étant complémentaire de l'appui aux actions apportées par le Fonds Social Européen aujourd'hui géré par le Conseil Départemental du Jura.

De fait, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a lancé un nouvel appel à projets pour l'année 2023 pour soutenir l'accès à l'emploi ou à la qualification des personnes les plus en difficulté du territoire, à travers la mise en œuvre de parcours individualisés.

L'intervention s'articule avec celles engagées par les partenaires du Service Public de l'Emploi, les politiques en faveur de l'emploi et l'insertion conduites par les collectivités territoriales (Plan Départemental d'Insertion, Plan régional de la Formation) et les démarches contractuelles (Contrat de Ville).



L'appel à projets « Emploi Insertion 2023 » se structure autour de deux axes : l'accompagnement renforcé et la professionnalisation des publics d'une part, les actions spécifiques d'autre part.

Toute personne dans une démarche d'insertion professionnelle, faisant l'objet d'une prescription au titre de l'insertion et de l'accès à l'emploi, et résidant dans une commune du Grand Dole, peut bénéficier du programme d'actions 2023. Le public ciblé prioritaire est composé des jeunes de moins de 26 ans, des demandeurs d'emploi femmes, des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus et des demandeurs d'emploi de longue durée.

Les actions proposées feront l'objet d'une évaluation continue durant l'année 2023.

Le cadre général du financement s'articule sur un montant forfaitaire de subvention par parcours, comprenant une partie fixe et une partie variable. La partie variable du forfait sera accordée en cas de « sortie dynamique » dans les deux mois suivant la sortie du parcours. Est considérée comme sortie dynamique la signature d'un CDI, d'un CDD de trois mois minimum, des missions d'intérim totalisant plus de 450 heures, ou d'un contrat aidé hors structure d'insertion par l'activité économique, ainsi que l'inscription à une formation qualifiante.

A l'issue de l'appel à projets, 13 actions, déposées par 11 structures, ont été enregistrées et étudiées.

Au regard de l'enveloppe financière réservée et des orientations de l'appel à projets, il est proposé d'apporter un soutien financier à 12 actions, totalisant 398 parcours, appelant une participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à hauteur de 100 000 € (montant maximal, bonifications comprises).

La programmation 2023 est précisée dans le tableau annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE le programme de subventions délivré dans le cadre du projet Emploi-Insertion 2023 selon la répartition proposée ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions à venir, fixant pour l'exercice 2023 les modalités de versement et de contrôle des sommes versées avec chacune des structures citées.

Fait à Tavaux, Le 22 décembre 2022, Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement économique
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura
- Pôle Emploi de Dole
- Mission Locale / Espace Jeunes de Dole
- Structures concernées





# PROGRAMMATION EMPLOI INSERTION 2023

	PROGRAMIMATION EMPLOTINSERTION 2023					
Structure	Action	Proposé				
		Nombre de parcours	Part fixe	Bonification	Montant	
Axe 1 : Accompagnement renforcé et professionnalisation des publics						
Montant 1 000 € dont 800 € de part fixe et 200 € de bonification						
INDIBAT	Acti'emploi et carrières BTP	8	6 400 €	1 600 €	8 000 €	
COOPAGIR	Accompagnement ciblé	12	9 600 €	2 400 €	12 000 €	
SINEO	Mobilisation vers l'emploi durable	5	4 000 €	1 000 €	5 000 €	
JURA SERVICE	Promouvoir l'accès à l'emploi et la formation	24	19 200 €	4 800 €	24 000 €	
GEIQ INDUSTRIES	Accompagnement renforcé vers l'emploi	8	6 400 €	1 600 €	8 000 €	
ASMH	Objectif passerelle emploi	5	4 000 €	1 000 €	5 000 €	
REGIE DE QUARTIER	Identifier les problématiques	7	5 600 €	1 400 €	7 000 €	
TEMPO	Dynam emploi	5	4 000 €	1 000 €	5 000 €	
AGATE PAYSAGES	Coup de pouce emploi Grand Dole	4	3 200 €	800€	4 000 €	
Sous-Total Axe 1		78	62 400 €	15 600 €	78 000 €	
Axe 2 : Actions spécifiques						
Montant non défini						
			75%	Solde	Total	
ROUE DE SECOURS 39	Bouger vers l'emploi	50	6 750 €	2 250 €	9 000 €	
REGIE DE QUARTIER	Passerelle Emploi	20	8 250 €	2 750 €	11 000 €	
MISSION LOCALE	Job Dating	250	1 500 €	500€	2 000 €	
Sous-Total Axe 2		320	16 500 €	5 500 €	22 000 €	
TOTAL PROGRAMMATION 2023		398	78 900 €	21 100 €	100 000 €	